Image not found or type unknown

Problème avec mon assurance auto après un sinistre

Par **saltim**, le **11/06/2013** à **04:19**

Bonjour,

Après un dommage sur ma voiture, les assurances se renvoient la balle et j'aimerais savoir si quelqu'un ici aurait la réponse à mon problème.

Exposition des faits :

Une voiture A percute la voiture B en stationnement, qui est projetée sur ma voiture C, stationnée juste derrière. La voiture A est en délit de fuite laissant nos deux voitures en épaves ou presque, mais a été identifiée, la plaque relevée par des vigiles et il y a des témoins. Une plainte est déposée contre la voiture C par le propriétaire de la voiture B (qui a été projetée sur la mienne).
J'ai fait un constat amiable avec la voiture B car le choc pour ma voiture s'est produit avec lui uniquement.
L'assurance de la voiture B a remboursé son client car elle a une convention avec l'assurance de la voiture A. Elle affirme qu'elle n'a pas à me rembourser (malgré le constat) car son client B n'est pas responsable et qu'il faut que je me retourne contre la voiture A.
Mon assurance m'a affirmé que pour cela il fallait que je porte plainte contre la voiture A, cependant la police m'a indiqué que je ne peux pas le faire car je ne peux porter plainte contre une voiture qui ne m'est pas rentrée dedans directement.
Mon assurance m'indique alors que tant que le propriétaire de la voiture A n'aura pas reconnu les faits, personne ne remboursera. Après être restés sans nouvelles de lui pendant un mois, il nie désormais les faits…
Mon assurance C maintient que l'on doit se retourner contre la voiture A et que l'on ne peut rien faire tant qu'il nie. L'assurance A considère qu'il n'y a pas eu d'accident tant que son client nie les faits et n'engagera donc pas de frais. L'assurance B maintient qu'elle n'a pas à accepter le constat amiable de leur client qui n'est pas en tort et qu'elle n'est pas concernée…
Alors question :
L'assurance de la voiture B doit-elle me rembourser, et elle se retourner contre le fuyard ensuite ?
Ou dois-je me retourner contre la voiture A qui est à l'origine du carambolage ?
Est-ce que je peux également entreprendre quelque chose contre mon assurance qui ne réagit pas pour que je sois remboursé ?

Voilà, je sais que légalement mon problème est complexe. Mais qui doit me rembourser

légalement. Et quelles sont mes recours, car je suis prêt à porter plainte.

Merci d'avance de prendre du temps pour mon problème.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés